

MOT DU PRÉSIDENT

Rapport de l'année 2011

2011 a sans contredit été une année marquée par la présentation au ministère du Travail de nos propositions d'amendements au décret et tout dernièrement, par la publication dudit décret. Cela dit, du côté de notre vie associative, je suis fier de rapporter que nous avons tenu six rencontres du Conseil d'administration où, à notre grande joie, nous avons repris la série de mini-présentations des membres associés. Lors d'une de ces rencontres, nous avons reçu M. Yves-Thomas Dorval du Conseil du Patronat, ce qui fut d'autant plus apprécié que nous en avons profité pour sensibiliser M. Dorval à nos préoccupations à l'égard de la Loi des décrets et du dossier de la santé sécurité.

Du côté des dossiers, il faut rappeler qu'à deux reprises cette année, lors d'événements particuliers, j'ai rencontré la ministre du Travail, M^{me} Lise Thériault avec quelques-uns de ses adjoints et j'en ai profité pour les sensibiliser à nos préoccupations. Je crois pouvoir affirmer qu'ils se sont montrés réceptifs. C'est donc avec confiance que nous pouvons envisager la révision de la Loi des décrets de convention collective entreprise par le ministère tout en nous assurant de demeurer vigilants. Il faut également mentionner la publication d'un long article sur notre industrie et l'AESEQ dans la Revue Maintenance et finalement, rappeler la révision de notre site Internet qui est en cours et qui à terme, en plus d'être plus esthétique, devrait répondre à notre préoccupation d'être plus présents sur Internet auprès des clients éventuels. Je remercie de leur participation tous les membres ainsi que les membres associés de l'AESEQ et les invite à poursuivre cette année.

Jean-Yves Roy

Un tiers des travailleurs songent à quitter leur emploi

(Roger Gauthier)

Bye bye boss! n'est pas que le rêve des gagnants de la loterie, c'est une phrase qu'un Canadien sur trois songe sérieusement à prononcer, selon un sondage mené par Mercer auprès de 2000 travailleurs au cours de 2011. Et leurs collègues ne sont guère plus enthousiastes, puisqu'une autre tranche de 22 % des employés envisage avec indifférence l'idée de rester en poste ou de partir, tout en se disant insatisfaite de son employeur actuel.

Désengagement, c'est le nom que l'on donne à cette morosité ambiante qui se caractérise par un manque de loyauté, d'ardeur au travail et de motivation des employés. En additionnant ceux qui souhaitent partir (36 %) aux indifférents (22 %), c'est la moitié des employés canadiens qui seraient donc « désengagés ». Pour Jean-Charles Lamoureux, consultant en développement organisationnel chez Strategis Conseil, ce phénomène pourrait avoir un lien avec les valeurs changeantes des générations. D'ailleurs, le sondage indique que si la volonté de quitter son emploi a augmenté dans toutes les catégories d'employés, ce sont les plus jeunes qui pensent le plus à changer d'emploi. Ainsi, 43 % des employés de 25 à 34 ans et 45 % des moins de 25 ans l'envisagent.

La perte d'engagement a un impact sur le taux de roulement et la performance des entreprises, certes, mais elle a aussi des effets néfastes chez l'individu et le climat de travail. Mais comment remédier au fléau? « Un employeur peut mettre en œuvre un certain nombre de pratiques de gestion qui ont pour effet de susciter la mobilisation, notamment les pratiques qui touchent à un meilleur échange d'informations, une meilleure communication et la reconnaissance », dit M. Lamoureux. Et même si elles ont parfois mauvaise réputation



après des employés, les évaluations de rendement ou appréciations de performance, quand elles sont bien menées, sont susceptibles de favoriser l'engagement. À cet effet, France Despatie, conseillère principale capital humain chez Mercer, ajoute que « le sondage démontre que les employés qui ont reçu une évaluation de rendement au cours de l'année précédant le sondage avaient un degré d'engagement supérieur ». Pour elle, l'évaluation permet d'établir un dialogue avec l'employé. Elle a un impact important sur sa perception globale de l'employeur et lui permet de se sentir partie prenante de l'organisation. « C'est une belle piste de solution à suivre pour les entreprises qui veulent améliorer l'engagement de leur personnel » de conclure la conseillère.

Vous avez constaté le même phénomène dans votre entreprise?

Vous avez mis en place des solutions?

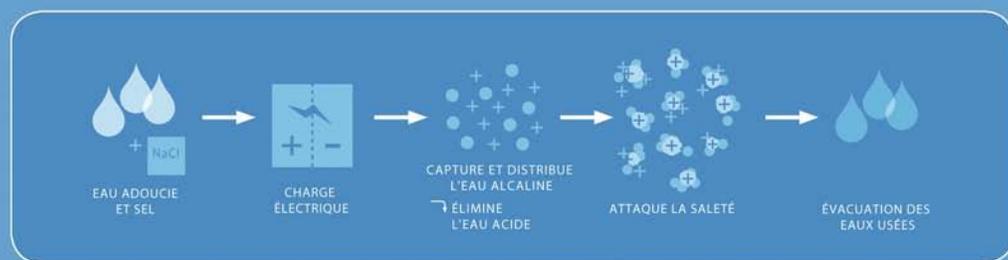
Entretien avec l'AESEQ et ses lecteurs aimeraient vous lire. Faites parvenir vos réflexions à fortier.gauthier@sympatico.ca

(Cet article est écrit à partir de Caroline Rodgers, La Presse, 20/07/2011). ■



CHANGER LE MONDE AVEC LA PUISSANCE DE L'EAU

Génère une solution de nettoyage efficace et durable sur place, là où vous en avez besoin. La technologie de jet divisé d'Orbio transforme l'eau en une solution de nettoyage à usages multiples efficace.



Informations supplémentaires
540, boul. de l'Industrie, Joliette (Québec)
1-800-363-2776 • www.sanyinc.com



Service d'entretien Distinction est privatisé

Selon un communiqué de Marketwire, du 21 novembre 2011, Groupe Distinction Inc. (GDI), dont fait partie Service d'entretien Distinction, a conclu un accord en vue d'un partenariat avec Birch Hill Equity Partners, en vertu duquel l'ensemble des actions en circulation de la Société seront acquises par Birch Hill et GDI sera privatisée, c'est-à-dire que GDI ne sera plus une société publique et ne sera plus cotée à la Bourse de Toronto. La transaction est faite moyennant une contrepartie d'environ 153 millions de dollars, ou 4,50 \$ par action. Birch Hill Equity Partners compte 2 milliards de dollars de capitaux sous mandat de gestion, 19 sociétés partenaires et 29 investissements complètement réalisés depuis 1994.

Le président et chef de la direction de GDI, M. Claude Bigras, et Birch Hill formeront un nouveau partenariat. M. Claude Bigras et l'équipe de direction actuelle de GDI détiendront ensemble environ 24 % de la nouvelle Société. M. Bigras demeurera le président et le chef de la direction de GDI, dont le siège social reste à Montréal.

MM. Claude Bigras, Jean-Louis Couturier et Réal Paré, qui détiennent au total 17,897,610 actions ordinaires ou environ 58,6 % des actions ordinaires émises et en circulation, ont conclu des conventions de soutien et de vote avec Birch Hill selon lesquelles ils se sont mis d'accord pour voter l'ensemble de leurs actions ordinaires en faveur de la transaction. ■

EN BREF

Un nouveau membre à l'AESEQ

Lors du Conseil d'administration du 19 décembre dernier, l'assemblée a accepté Groupe Astoria (9216-5000 Québec inc.) à titre de nouveau membre. Entretien avec l'AESEQ souhaite à l'entreprise et à son représentant, M. Alex Stamatopoulos, de belles années de collaboration au sein de l'Association.

Résultats des dernières élections à l'AESEQ

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 décembre dernier au Club Mount Royal, les membres ont procédé à l'élection des trois postes qui venaient à échéance, soient ceux de premier et deuxième vice-présidents et celui de secrétaire. MM. Réal Paré (Distinction), Mario Levasseur (Empire) et Robert Barbeau (Signature) ont été reconduits à leur poste respectif. L'assemblée générale a été suivie d'un cocktail où les membres entrepreneurs et les membres associés (fournisseurs) ont pu fraterniser et s'offrir leurs meilleurs vœux.

Une révolution dans le lavage de vitres ?

Un tout nouveau silicone en vaporisateur pourrait révolutionner le lavage de vitres. En effet, le manufacturier Ross Nanotechnology vient de créer le vaporisateur NeverWet, un revêtement « superhydrophobique », qui repousse l'eau et l'huile, le rendant idéal pour garder les panneaux de verre propres. Lorsque la poussière, la saleté ou d'autres molécules

s'accumulent sur une surface vaporisée avec le NeverWet, une légère vaporisation d'eau attrape la poussière et parce que la surface est hydrophobique, l'eau roule en entraînant la saleté. À suivre.



L'entretien ménager par des robots ?

Au Japon, Fuji Heavy Industries et Sumitomo ont développé un robot qui peut aider les travailleurs humains à nettoyer

un espace à bureaux. Le robot est la deuxième génération d'un modèle précédent développé il y a dix ans et qui était plus rudimentaire. Le nouveau modèle est capable de naviguer autour des pupitres, de l'équipement de bureau et autres obstacles. Il est muni d'une batterie et peut se mouvoir à la vitesse de 30 mètres à la minute. D'autres caractéristiques incluent un chercheur laser qu'il utilise pour poliment annoncer sa présence de manière à ne frapper aucun humain et aucun objet. S'il rencontre une obstruction, le robot dira « SVP, vous écarter de mon chemin, je nettoie cette pièce ». S'il n'y a pas de réponse ou de mouvement dans les 15 secondes qui suivent, le robot contourne l'obstacle et continue son travail. Pour le moment, nous ne savons pas s'il peut se syndiquer....